

La Sidra

DE LA SEMAINE

BEHAR

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Sur la montagne du Sinaï, D.ieu enseigne à Moché les lois de l'année chabbatique : toutes les septièmes années, tout travail de la terre doit être interrompu et ses produits rendus accessibles à tous, hommes et animaux.

Sept cycles chabbatiques sont suivis d'une cinquantième année : l'année du Jubilé au cours de laquelle tout travail de la terre cesse, tous les serviteurs liés par contrat sont libérés et tous les états ancestraux de la Terre Sainte, qui ont été vendus, reviennent à leurs propriétaires originels. Behar contient également des lois supplémentaires concernant la vente de terres et les interdictions de fraude et d'usure.

Les mitsvot : le général et le particulier

La Paracha Behar commence par ces mots : « D.ieu parla à Moché sur le Mont Sinaï... » Elle poursuit en détaillant les lois de la Chemita, l'année chabbatique. Rachi, citant Torat Cohanim, pose la question suivante : « Quel est le rapport (particulier) de la Chemita avec le mont Sinaï ? Tous les commandements ont été donnés au Sinaï ! »

Il répond : « Tout comme les lois générales et les détails les plus infimes et spécifiques de la Chemita ont été indiqués au Sinaï, ainsi toutes (les Mitsvot) furent indiquées, d'une manière générale et dans les détails les plus infimes et spécifiques, au Sinaï. »

Ce commentaire va de pair avec l'opinion de Rabbi Akiva qui affirme : « les lois générales ainsi que les lois spécifiques furent données au Sinaï ».

Pourtant, cela va à l'encontre de l'opinion de Rabbi Yichmaël qui soutient que seuls « les principes généraux furent donnés au Sinaï » et que « les lois spécifiques étaient reliées au Tabernacle. »

Pourquoi Rabbi Akiva et Rabbi Yichmaël sont-ils en désaccord ? Quelle est la racine de ce différend ?

Rabbi Yichmaël, qui était Cohen Gadol (Grand Prêtre), servait D.ieu comme un prêtre sert D.ieu dans le Saint des Saints, c'est-à-dire avec le service d'un Tsadik parfait, un Juste complet, alors que Rabbi Akiva, qui descendait de convertis, servait D.ieu à la manière d'un Baal Techouvah, celui qui fait retour à Lui.

Suite en page 2

Edito

Le choix de la lumière

Lorsque, dans un espace communément obscur, monte tout à coup un faisceau de lumière, c'est plus qu'une indication ou un point de repère qu'il donne. C'est, bien au-delà de l'espoir, comme une porte ouverte vers la réalité d'un monde meilleur. La semaine amène Lag Baomer, le 33^{ème} jour de cette période qui s'étend entre Pessa'h et Chavouot, que des événements historiques tragiques ont marqué de tristesse. Voici donc que se lève une journée différente, celle de la Hilloula de Rabbi Chimon Bar Yo'haï.

Etrange concept que celui de Hilloula. Il s'agit, très concrètement, de commémorer l'anniversaire du départ de ce monde de ce grand maître de la tradition juive que fut Rabbi Chimon Bar Yo'haï, l'auteur du Zohar. Pourtant, nous en faisons un jour de joie, de célébration ! C'est que ce fut la demande de Rabbi Chimon lui-même. Il affirma, alors que son âme allait le quitter, qu'il s'unissait à présent à D.ieu et que seule l'allégresse la plus authentique avait sa place en un tel moment. Depuis lors, dans toutes les communautés juives, ce jour est célébré avec grandeur.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement de se souvenir d'un anniversaire, même important. Lag Baomer est littéralement porteur d'une puissance particulière. Ce n'est pas en vain que les sages du Talmud soulignent, parlant de Rabbi Chimon : « On peut s'appuyer sur lui en temps de difficultés. » De fait, Rabbi Chimon, qui incarne la sagesse de la Torah au sens le plus profond, est celui qui accompagne et soutient chacun même lorsque l'époque semble peu propice, tel un acteur de victoire. Et nul ne saurait mieux l'exprimer que les enfants qui, partout dans le monde, se réunissent pour l'occasion. Par leur présence, ils affirment haut et fort leur foi et leur confiance. Ils disent aussi le bonheur de la vie juive. Les chants et les mots qu'ils font retentir résonnent alors comme autant de cantiques.

Il ne fait guère de doute qu'un tel jour inspire toute la semaine. Alors que nous nous dirigeons vers la fête du Don de la Torah, cette force nouvelle nous est bien précieuse. Elle nous conduit sur des chemins assurés même au cœur d'un monde troublé. Elle nous montre que la conscience du message qui nous a été confiée est la clé de l'avenir. Nous vivons Lag Baomer et nous ne le perdrons pas, pour des retrouvailles avec nous-mêmes, avec tous les hommes, avec D.ieu.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Pessa'h Cheni : dimanche 19 mai 2019
Lag BaOmer : jeudi 23 mai 2019

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT BEHAR

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 18
Sortie : 22h 40

Bordeaux 21.15
Grenoble 20.51
Lille 21.23
Lyon 20.57

Marseille 20.46
Montpellier 20.53
Nancy 21.02
Nantes 21.27

Nice 20.40
Rouen 21.26
Strasbourg 20.56
Toulouse 21.03

A partir du dimanche 19 mai 2019 Pose des Téléphones : 4h 44 Heure limite du Chema : 9h 55

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



Cela explique pourquoi Rabbi Akiva s'exprimant sur le service du Messirout Néfèch, c'est-à-dire le don de soi, disait : « *Tous mes jours, j'ai été tourmenté... quand verrai-je l'occasion (d'un véritable Messirout Néfèch) se présenter pour que je puisse l'accomplir ?* »

Le service des Tsadikim est tel que le service du Messirout Néfèch n'est requis qu'au commencement de la journée, au moment de la récitation de la prière du Chema. Durant le reste de la journée, ils accomplissent leur service de la Torah et des Mitsvot, mais seulement avec un vestige de cette émotion. Mais celui qui sert D.ieu comme un Baal Techouvah, un service qui transcende toutes les limites, se trouve dans un état de Messirout Néfèch « tous ses jours », c'est-à-dire tout au long de la journée.

C'est cette différence dans l'approche spirituelle qui poussa Rabbi Yichmaël à exprimer son désaccord quant à savoir si les détails des lois avaient été donnés au Sinaï ou dans le Tabernacle. La différence entre le Sinaï et le Tabernacle tient au fait que ce dernier avait été construit d'une façon extrêmement organisée, avec des séparations entre ses différents constituants, avec une progression depuis la cour jusqu'au Sanctuaire et, dans le Sanctuaire lui-même, depuis le Saint jusqu'au Saint des Saints. En tant que tel, il symbolisait un service spirituel ordonné et progressif.

Le Sinaï, en revanche, était dans le désert. Ce n'était pas un lieu d'organisation et d'installation. Il représentait donc un service spirituel qui transcende l'ordre, un Messirout Néfèch transcendant.

Là se situe la racine du désaccord. Car dans le service des Tsadikim, celui de Rabbi Yichmaël, il suffit que les principes généraux soient donnés au Sinaï. Cela signifie que lorsque nous parlons des Mitsvot, dans leur statut général (c'est-à-dire dans le fondement sous-jacent à toutes les Mitsvot), nous adoptons leur qualité de Messirout Néfèch. Mais quand nous évoquons leur accomplissement, dans les détails, un service ordonné, symbolisé par le Sanctuaire, est requis.

Par contre, Rabbi Akiva, représentant le service du Baal Techouvah qui transcende une progression ordonnée, soutient qu'il est possible, voire nécessaire, de faire l'expérience du Messirout Néfèch, Sinaï, même lorsqu'il s'agit des détails particuliers des Mitsvot et même au cours de toutes nos activités.

LISTE DES CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2019

• Paris 7 ^e -15 ^e	M. Y. Mergui	06 22 03 33 07	• Bry/Marne	Mme Asserf	06 22 63 65 98
• Paris 12 ^e *	M. Y. Martinez	06 61 10 62 10	• Clichy/Levallois*	M. L. Uzan	06 49 54 35 66
• Paris 13 ^e	M. H. Assouline	06 20 87 35 05	• Epinay	M. Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Paris 19 ^e	M. M. Dawidowicz	06 10 25 15 28	• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Paris 20 ^e	Mme Sabbath	06 23 20 53 39	• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Antony	M. Y. Bokobza	06 46 39 87 85	• Neuilly/Seine	Mme Benhamou	06 69 72 15 53
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41	• Sarcelles	M. C. Albou	06 98 76 07 00
• Bonneuil	Mme Altabé	06 69 04 81 20	• Villiers/Marne	M. M. Mergui	06 99 52 17 70
• Boulogne	M. M. Sojcher	06 20 44 07 63	• Yerres	M. E. Attal	06 87 51 66 27
• Bondy/Pavillons	M. M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06			

* Ouvert en août

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 19 MAI – 14 IYAR

Mitsva positive n° 181 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de briser la nuque d'une génisse si nous trouvons un mort dans un champ, dont on ne connaît pas le meurtrier.

Mitsva négative n° 309 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer et labourer le bas-fond sauvage où on a brisé la nuque de la génisse.

Mitsva négative n° 298 : Il nous est interdit de laisser les sources de danger ou des obstacles dans le domaine public et privé, pour éviter qu'ils ne soient la cause d'accidents mortels pour des hommes.

Mitsva positive n° 184 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éloigner toute embûche, tout danger qui pourrait menacer la sécurité de tous les endroits où nous demeurons, c'est-à-dire que nous devons construire une barrière autour des toits, puits, fossés et endroits similaires pour que personne n'y ou n'en tombe.

• LUNDI 20 MAI – 15 IYAR

Mitsva négative n° 299 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'induire son prochain en erreur par un conseil

Mitsva positive n° 202 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de décharger une bête qui succombe sous son fardeau, dans le champ.

Mitsva positive n° 203 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'aider un homme à relever une charge sur

sa bête ou sur lui-même s'il est seul, après qu'elle ait été déchargée par nos soins ou par quelqu'un d'autre.

Mitsva négative n° 270 : Il nous est interdit d'abandonner celui qui, en chemin, succombe sous son fardeau. Au contraire, nous devons l'aider en le déchargeant de son fardeau jusqu'à ce qu'il puisse le réinstaller et nous devons soulever avec lui sa charge jusque sur son dos ou sur celui de sa bête.

• MARDI 21 MAI – 16 IYAR

• MERCREDI 22 MAI – 17 IYAR

Mitsva positive n° 245 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

• JEUDI 23 MAI – 18 IYAR

• VENDREDI 24 MAI – 19 IYAR

Mitsva négative n° 250 : Il nous est interdit de léser notre prochain lors d'une transaction commerciale, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente.

• SAMEDI 25 MAI – 20 IYAR

Mitsva négative n° 251 : Il nous est interdit de léser autrui par des paroles, c'est-à-dire d'avoir à l'égard de son prochain des paroles susceptibles de le blesser, de l'humilier et de lui causer une peine irréparable.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maimonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

OÙ EST PAPA ?

Lors de mon enfance à Londres, je me souviens que mon père était souvent absent. Il était très malade et très souvent hospitalisé. Ma mère devait donc travailler pour subvenir aux besoins de la famille et c'était mes grands-parents qui me gardaient. A ma question : « Où est papa ? », ma mère répondait : « Il rentrera bientôt ! ». Et quand j'insistai, elle soupirait et disait : « Je ne sais pas ! ».

Quand j'eus à peu près cinq ans, la situation changea. Au début de l'année 1958, mon père put sortir de l'hôpital et nous avons déménagé à Gateshead, au nord de l'Angleterre, une ville comptant une importante communauté juive orthodoxe. La vie reprit son cours normal et je pus aller à l'école.

Les années passèrent et mon père, âgé de près de 70 ans, développa une grave maladie ; diminué, il entra à nouveau à l'hôpital mais décéda peu de temps après. Durant la semaine des Chiva (les sept jours de deuil traditionnels), mon plus jeune frère, Sim'ha (que son souvenir soit béni) me raconta ainsi qu'à mes autres frères :

- Je ne peux pas me retenir plus longtemps. Je dois vous raconter ce qui est arrivé quand papa était hospitalisé. Je ne pouvais pas le raconter auparavant parce que la personne impliquée m'avait demandé de garder le secret.

Durant ses derniers jours, notre père reçut la visite de Rav Israël Rudzinski, avec qui il avait traversé les horreurs des camps d'extermination nazis. Ce Rav Israël était un 'Hassid de

Bobov ; c'était un tailleur et il était vraiment très lié à notre père, survivant comme lui. Ils partageaient toutes les célébrations, les joies comme les peines. Lors de ce qui devait être leur dernière conversation, mon frère les laissa parler seuls sans témoins.

Ce Rav Israël était un homme très spécial, avec un cœur d'or, toujours prêt à tout pour aider les autres. En sortant de la chambre de mon père, il remarqua que j'avais l'air très triste. Alors pour me donner le courage d'affronter l'épreuve qui allait advenir, il me raconta :

- Sais-tu que ton père a été très malade dans sa jeunesse ?

Oui, mon frère en avait entendu parler mais cela s'était produit avant sa naissance.

Quand ton père est tombé malade, reprit-il, j'ai rendu visite à ta mère et tes grands-parents. Ils venaient de recevoir une lettre de l'hôpital : les médecins annonçaient qu'il fallait opérer mais qu'il y avait un risque qu'à la suite de l'opération, mon père demeure dans un état végétatif.

Les grands-parents avaient demandé à Rav Israël son opinion mais il ne se sentait pas la force de prendre une décision, préférant laisser cette responsabilité à un chef du peuple juif. Il proposa d'écrire, à la place de la famille, aux personnalités rabbiniques marquantes de l'époque. Au total, il envoya une lettre à vingt-trois sommités, expliquant la situation et demandant s'il fallait procéder à l'opération ou non. Or, après la guerre, le peuple juif était tellement choqué par l'ampleur du désastre, il y avait tant de questions insolubles, tant de douleur que les rabbins ne savaient plus à qui répondre.

Mais il reçut néanmoins une réponse. Une sur vingt-trois.

Le seul qui répondit fut le Rabbi de Loubavitch.

Il écrivit que son cœur saignait à la lecture de tant de peine mais qu'il se sentait incapable de répondre à la question. Cependant, il mit en avant une suggestion qu'il avait entendue de son défunt beau-père, le Rabbi (précédent) : celui qui étudie 'Hitat chaque jour connaît la délivrance.

Qu'est-ce que 'Hitat ? C'est l'abréviation de 'Houmach (les cinq livres de Moïse), Tehilim (les Psaumes du roi David) et Tanya (l'œuvre maîtresse de Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, fondateur du mouvement 'HaBaD). Le Rabbi recommandait que mon père commence à étudier chaque jour une portion de cette étude telle qu'elle avait été définie par le Rabbi précédent.

Comme le Rabbi avait été le seul à répondre, Rav Israël décida de lui téléphoner directement. Après beaucoup d'efforts (car, à cette

époque, il était difficile de téléphoner à l'étranger), il contacta le secrétariat du Rabbi et indiqua que la suggestion du Rabbi n'était pas possible car mon père était bien trop faible pour étudier 'Hitat. On lui répondit que, dans ce cas, un autre membre de la famille devait le faire à sa place.

- Mais il a perdu toute sa famille pendant la guerre ! s'exclama Rav Israël.

- Alors le Rabbi suggère qu'un ami se porte volontaire pour cela, lui répondit le secrétaire. Bien qu'il ne fût pas Loubavitch, Rav Israël prit très au sérieux la directive du Rabbi et devint cet ami qui étudiait 'Hitat à la place de mon père. C'est ce qu'il raconta à mon frère.

Au bout de six semaines, mon père s'était remarquablement remis et les médecins évoquèrent son éventuelle sortie de l'hôpital, ce qui se réalisa effectivement six semaines plus tard.

Mon père suivit alors le conseil de Rav Schwab de la Yechiva de Gateshead qui cita le dicton talmudique : « Celui qui change d'endroit change de Mazal, destin ». Et c'est la raison pour laquelle nous avons déménagé à Gateshead quand j'eus cinq ans.

A partir de ce moment, mon père vécut en bonne santé, put travailler et même s'impliquer activement dans les affaires communautaires, jusqu'à un âge avancé.

Lors de cette conversation, Rav Israël avait précisé quelque chose d'étonnant : « Je n'ai jamais cessé d'étudier 'Hitat chaque jour depuis quarante ans. Et j'ai très certainement l'intention de continuer ! ».

Je transmets cette histoire parce qu'elle démontre qu'on ne peut pas savoir par quel canal spirituel nous sommes nourris.

Et cela me fait réfléchir à tout ce que le Rabbi a fait et continue de faire pour nous.

M. Aharon Denderowitz

Londres - JEM

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

TROIS CHOSES INATTENDUES

Le Talmud (traité Sanhédrin 97a) énonce : « Trois choses arrivent sans qu'on s'y attende: Machia'h, un objet trouvé et un scorpion ». Ce texte semble affirmer qu'il ne faut pas attendre la venue de Machia'h pourtant cette attente est un impératif posé par la Loi juive. Comment comprendre cette apparente contradiction ?

En fait, cela signifie que la venue de Machia'h doit être préparée justement pendant le temps de l'exil, cette période pendant laquelle on ne « s'attend pas » à la Délivrance, où la lumière de ce nouveau temps semble écartée.

C'est lorsqu'on illumine les lieux les plus obscurs, c'est-à-dire quand il n'y a plus d'attente, que l'obscurité est si profonde qu'elle s'oppose à la lumière de Machia'h, que celui-ci arrive.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, Chabbat Parchat Matot-Massé 5713)H.N.

VENEZ VIVRE UN ÉTÉ EN FAMILLE AVEC

The **SweetHolidays**

HOTEL PENSION COMPLETE

DU 5 AU 26 AOÛT 2019

LA BERANGERE - LES 2 ALPES

A PROXIMITÉ DU SEMINAIRE DU BETH LOUBAVITCH

avec la présence de Rav 'Haim Nisenbaum

HAUTE GASTRONOMIE
GLATT CACHER LAMEHADRINE
Piscine, sauna, club enfants, buffets, conférences...

YOSSI & NEHAMA BENSOUSSAN
06 99 94 75 57

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LAG BAOMER ? (CETTE ANNÉE JEUDI 23 MAI 2019)

Le 33^{ème} jour du compte de l'Omer rappelle la Hiloula (décès) de Rabbi Chimone Bar Yo'haï qui avait demandé que cette date soit célébrée comme un jour de joie (puisque'il y avait achevé de façon parfaite sa mission sur terre). Ce jour marque une pause dans la période de deuil instituée à cause d'une terrible épidémie qui avait frappé les disciples de Rabbi Aquiba.

- On ne récite pas les prières de Ta'hanoune (supplications), même pas la veille (mercredi après-midi 22 mai 2019).

- Nombre de gens ont la coutume de se rendre sur le tombeau de Rabbi Chimone Bar Yo'haï à Méron, près de Tibériade, en Galilée ; on y procède à la première coupe de cheveux des garçons qui ont atteint l'âge de 3 ans depuis Pessa'h.

- On organise des réunions 'hassidiques joyeuses.

- On a la coutume de manger des caroubes, en souvenir de ces fruits dont se nourrissaient Rabbi Chimone et son fils Rabbi Eléazar quand ils se cachaient dans une grotte à cause des Romains. Certains ont aussi la coutume de manger des œufs durs dont la coquille serait devenue marron durant la cuisson.

- On donne davantage de Tsedaka (charité).

- Les enfants sortent et défilent tous ensemble fièrement dans la rue avec des drapeaux et des pancartes les encourageant à étudier la Torah et accomplir les Mitsvot : le but de la descente de l'âme dans le corps est de « marcher », d'avancer dans la vie. Ces défilés donnent chaleur et vitalité à l'étude formelle et prolongent l'enthousiasme des enfants dans leur éducation.

- Lag Baomer est un moment propice pour prier pour la naissance d'enfants et leur bonne éducation. **F.L.** (d'après Hamitsvaïm Kehala'ha)

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit - 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



ESHHEL
Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde - 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage



LE NUMERO

Service Porte à Porte **1** Service assuré avec Ahavat Israël

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

GARAGE DIRECT AUTO
Carrosserie
Peinture
Mécanique
Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

Pharmacie
Quai du Mont Blanc
Fermée Chabbat et jours de fête
Messody Moyal
Pharmacienne responsable
19, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse
Tél : 004 122 731 90 85
Fax : 004 122 732 47 15

MAHANE ISRAEL
DONNEZ DU SENS AUX
VACANCES DE VOS ENFANTS !
▶ CHABBAT PLEIN 65 € / enfant
10 mai garçons / 17 mai filles
▶ SÉJOUR À BARCELONE (Espagne)
du 9 au 25 juillet 2019
pour garçons et filles (séparés)
▶ SÉJOUR À SACY (1h de Paris)
du 11 au 24 juillet 2019 (filles)
du 31 juillet au 9 août 2019 (garçons)
du 12 au 22 août 2019 (filles)
Des séjours pour tous les goûts !
07 62 40 26 26
www.mahaneisrael.com

== VIVRE LA TORAH ==
vous propose
de recevoir chaque jour*
une vidéo de 2 minutes
du Rabbi de Loubavitch
sous-titrée en français
sur votre Smartphone
Illuminez votre journée avec
un enseignement visuel du
Rabbi!
Pour vous inscrire gratuitement,
envoyez "OUI"
via l'application WhatsApp au :
07.81.53.60.93*
Un projet du Keren Chmouel
Beth Loubavitch IDF en partenariat avec JEM France.
*Sauf Chabbat et jours de fête.

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - Paris 9^e ou 55, rue Petit - Paris 19^e

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



l'enseignement général :
UNE EXIGENCE

l'enseignement juif :
UNE PRIORITÉ

l'éducation juive :
**UNE VALEUR VÉCUE
AU QUOTIDIEN**

Bac 2018 : 109 admis sur 113 - 58% de mentions

NOUVEAU : Dans le cadre de la réforme du lycée à la rentrée 2019, le lycée Beth Hanna offrira au choix dans les classes de Premières les spécialités suivantes :

1- Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques.
2- Humanités, Littérature et Philosophie. 3- Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales (Anglais).
4- Mathématiques. 5- Physique Chimie. 6- Sciences de la Vie et de la Terre. 7- Sciences Économiques et Sociales.

Beth Hanna

INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

Maternelle Pardess 'Hanna : 01 44 52 72 52 ♦ Primaire Beth 'Hanna : 01 44 52 72 53

Collège-Lycée Beth 'Hanna : 01 44 52 72 54 ♦ Annexes Garçons : 01 40 30 56 59

Inscriptions : 01 44 52 72 96 ♦ direction@hayamouchka.com

Choisir de réduire votre IFI en favorisant l'action du BETH LOUBAVITCH,
c'est affecter vous-même votre don à une institution
DYNAMIQUE, SOLIDAIRE ET AUTHENTIQUE

Les impôts sont une obligation...

Donnez-leur une âme !

Le Beth Loubavitch a réalisé en Ile-de-France :

Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka • Des institutions scolaires pour 2 500 élèves
• 400 berceaux de crèche • 150 délégués locaux • 65 centres communautaires • 45 centres Gan Israël pour 6000 enfants • Un programme pour les ados CTEEN avec 6 000 participants • 1 250 cours hebdomadaires pour 14 000 participants • 2 séminaires d'études européens

ainsi que :

200 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives • 90 000 Kits de Pourim distribués et 3 500 lectures de la Méguila • 40 000 kits distribués pour 'Hanouccah

et aussi : éditions, visites aux malades et aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3^{ème} âge, Chabbat pleins pour étudiants et lycéens...



COMMENT **CONTRIBUER** ?

- 1 | Etablir un chèque à l'ordre de **FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA** à remettre ou envoyer au Beth Loubavitch 8 rue Lamartine 75009 Paris, un reçu cerfa vous sera adressé sous 48 heures ;
- 2 | Faire votre don en ligne à l'adresse **hayamouchka.fondationjudaisme.org** un reçu cerfa sera instantanément retourné à votre adresse mail ;
- 3 | Procéder par virement bancaire ou remise d'espèces en contactant le : **01 44 52 72 96** ou par mail : **ifi2019bl@gmail.com**.

Pour tout renseignement concernant le versement de votre IFI, avant le 4 juin 2019, n'hésitez pas à nous contacter au 01 44 52 72 96 ou par mail ifi2019bl@gmail.com



FONDATION
'HAYA MOUCHKA